

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ (ES)

Présentation du métier d'éducateur spécialisé

L'éducateur spécialisé accompagne dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes/groupes/familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.

L'éducateur spécialisé gère :

- L'organisation des projets et la mobilisation des équipes
- L'élaboration d'une relation
- L'accompagnement éducatif
- La conception, la conduite et l'évaluation des actions socio-éducatives

Public :

- ❖ Enfants,
- ❖ Adolescents,
- ❖ Jeunes adultes,
- ❖ Adultes,
- ❖ Familles
- ❖ Groupes
- ❖ Personnes vieillissantes

Lieux d'exercice

L'éducateur spécialisé exerce :

- ❖ Dans le secteur public ou privé,
- ❖ En internat ou en externat,
- ❖ Pôle à dominante éducative et pôle à dominante sociale.

→ Education nationale, santé, solidarité, justice, travail, culture, jeunesse et sports, fonction publique d'Etat et territoriale, ...

Les champs d'intervention :

- ❖ Le secteur du handicap,
- ❖ Le secteur de la protection de l'enfance,
- ❖ Le secteur de la santé,
- ❖ Le secteur de l'insertion sociale,
- ❖ Le secteur de la prévention spécialisée.

→ Internats ou externats éducatifs, structures d'insertion ou de travail aidé, collectivités territoriales, maisons d'enfants à caractère social, foyers de l'enfance, foyers jeunes travailleurs, centres maternels, centres et associations de prévention spécialisée, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, ...



Qualités et compétences requises



Présentation de la formation

Formation de niveau 6
(anciennement niveau II)

Formation théorique

1450h de cours réparties en 4 domaines de formation (DF) :



Formation pratique

2100h réparties sur 4 périodes de stage (soit 60 semaines de stage).

Conditions d'admission et voies d'accès

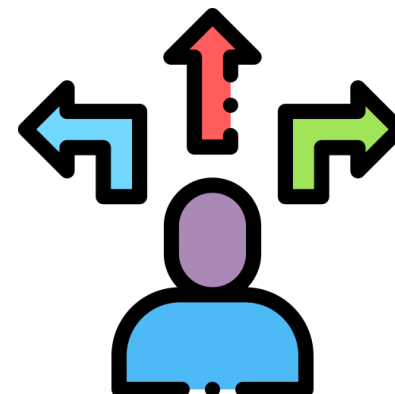
Conditions

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- ❖ Être titulaire d'un baccalauréat français,
- ❖ Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV,
- ❖ Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels en application de l'article L 613-5 du code de l'éducation.

Voies d'accès

- ❖ Formation initiale,
- ❖ Apprentissage,
- ❖ Formation continue.



Conditions d'admission et voies d'accès

Comment s'inscrire à la formation ?

Etudiants (formation initiale)
Demandeurs d'emploi
(formation initiale)
Apprentis



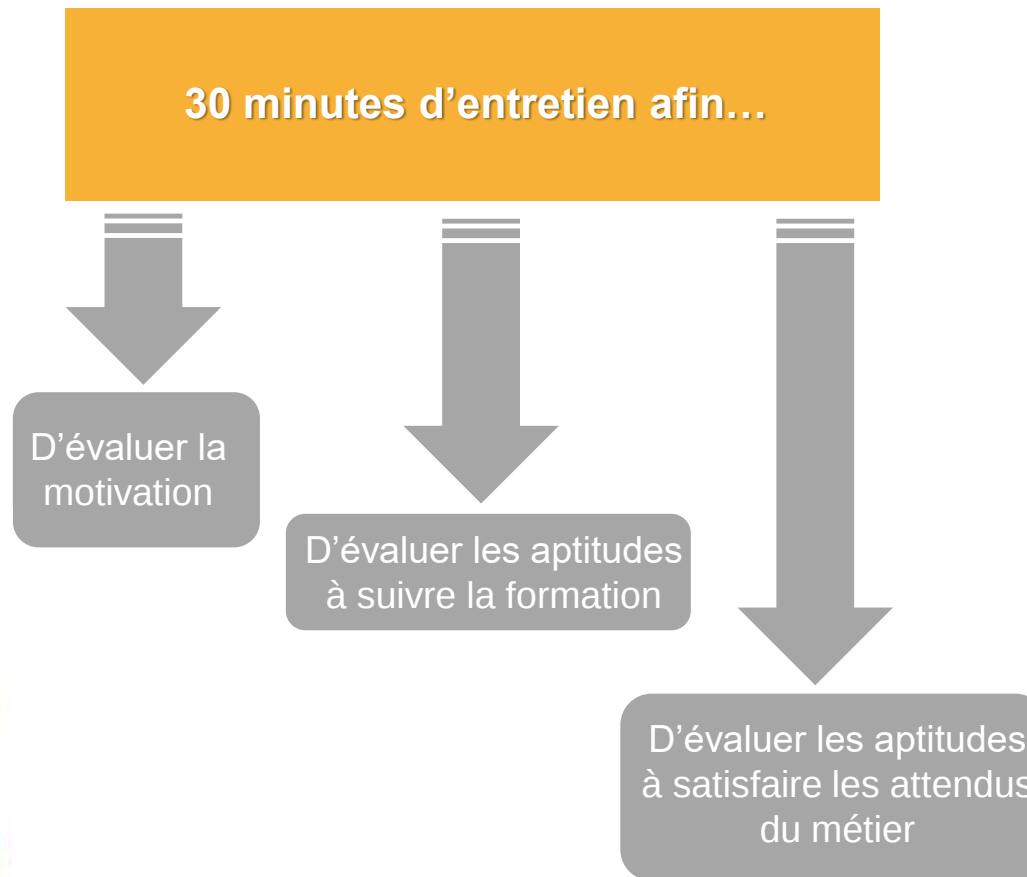
PARCOURSUP

Salariés



ITSRANET

Epreuves d'admission



Tarifs

Tarif de l'inscription à l'épreuve d'admission orale

170 euros.

Après enregistrement des dossiers, les frais d'inscriptions ne sont pas remboursables, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (dans ce cas, des frais de gestion administrative (50 €) restent acquis à l'ITSRA).

Tarif de l'inscription à la formation

Pour les étudiants ou demandeurs d'emploi en « formation initiale » (Parcoursup) :

Le coût est pris en charge par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour suivre la formation, les apprenants devront s'acquitter chaque année :

- des droits d'inscription et des frais de scolarité : 782 € (170 € de droits d'inscription et 612 € de frais de scolarité)
- de la Contribution Vie Etudiante et de Campus : 91 €. Elle doit être réglée sur le portail numérique dédié et l'attestation doit être fournie à l'ITSRA pour valider l'inscription.

Pour les apprentis (Parcoursup), le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO.

Pour les salariés dans le secteur social ou dans un autre domaine professionnel : le coût de la formation est pris en charge par l'employeur et/ou l'OPCO.

Contacts

Contact pédagogique



**Catherine
LABONNE**

04 73 42 36 15
catherine.labonne@itsra.net

Contact administratif



**Sylvie
BEGON**

04 63 05 03 80
sylvie.begon@itsra.net

Contact pédagogique



**Madeleine
MBINKY**

04 73 17 01 01
madeleine.mbinky@itsra.net

Contact sélection



**Laurence
COSTE**

04 63 05 03 85
admissions-dees@itsra.net